

Sommaire:

Editorial	1
Evolutions des prix des énergies	2
Peau neuve pour HLM	4
Une voiture électrique	4



défi énergies 17 INFOS n°39 - janvier 2012

Bulletin de l'association
Loi 1901
DEFI ENERGIES 17
ISSN 1955-8889

Tirage papier: 100

Responsable de publication:
Jean-Paul Blugeon

Rédaction:
Daniel Hernot
Yves Grosset-Grange

EDITEUR:
DEFI ENERGIES 17

5 rue J-Philippe Rameau
17700 SURGERES
TEL-FAX 05 46 01 18 67
contact@defi-energies17.org
www.defi-energies17.org

Les articles signés sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent pas celle de l'association.

Défi Energies 17 autorise toute reproduction de texte ou d'illustration, sous réserve de mentionner la source.

Editorial

Papa, c'est où Durban ??

C'est en Afrique du Sud, et la conférence sur le climat qui s'y est tenue en 2011 s'est (une nouvelle fois) soldée par un échec. En effet, malgré des déclarations de dernière heure après prolongation de la conférence, on a dû se contenter à nouveau de vagues déclarations de principe, non chiffrées, non datées. Pourtant il y a urgence, les climatologues sont unanimes, le réchauffement climatique s'accélère. L'année 2011 a été la plus chaude en France depuis l'existence des relevés météorologiques, et elle se classe dans le top 10 pour la moyenne planétaire. Déjà, on nous annonce que l'objectif de limitation du réchauffement à 2 degrés est compromis.

En 2012 la conférence mondiale sur le climat se tiendra à Rio. Vingt ans après le « sommet de la terre » qui semblait avoir ouvert les yeux des responsables politiques, il faut aboutir. DE17 se joindra à un mouvement citoyen qui se construit avec l'objectif d'obtenir des décisions fermes et efficaces, nous aurons besoin de vous !

Papa, c'est quoi une niche fiscale ??

Beaucoup d'argent échappe à une juste imposition, mais augmenter la T.V.A sur les travaux de rénovation des bâtiments, et diminuer les aides au développement des énergies renouvelables risque de briser le timide élan qu'on avait pu constater ces dernières années. Il ne faut pas sacrifier sur l'autel de « la crise » l'effort qui avait été engagé vers la transition énergétique...

Papa, c'est beaucoup 10 milliards d'Euros ??

C'est en tout cas le coût de la 1ère estimation par EdF des travaux de mise en sécurité du parc nucléaire français, et encore ne s'agit-il que de répondre aux exigences de l'Autorité de Sûreté Nucléaire vis à vis des risques naturels (inondations, séismes) sans prise en compte des malversations humaines (attentats, chute d'avion).

Ajouté au coût astronomique de l'E.P.R (on en est à 6 milliards d'Euros), voilà de quoi justifier la croissance du prix de l'électricité avec un argument plus crédible que l'augmentation de la C.S.P.E liée au développement de la production d'électricité par les énergies renouvelables.

Au début de son mandat, un certain Président avait promis que pour 1 Euro investi dans le nucléaire, on investirait 1 Euro dans les renouvelables, chiche ! 10 milliards d'Euros, c'est à peu près l'équivalent du coût de 3500 éoliennes de 2 MW. Il est vrai que c'était dans l'euphorie du Grenelle de l'Environnement, avant que le même Président nous dise « l'environnement, ça commence à bien faire »...

Allez, gardons le moral, toute l'équipe de DE 17 vous souhaite une année 2012 heureuse et « verte », pour l'avenir de nos enfants.

Daniel Hernot

La rentabilité !

Les dernières enquêtes d'opinion nous révèlent que la rentabilité a une importance croissante dans les décisions des particuliers pour leurs investissements verts.

Alors témoignez ici !

Vous qui avez fait quelque chose pour économiser l'énergie et pour passer au « vert », recherchez vos chiffres et contactez nous.

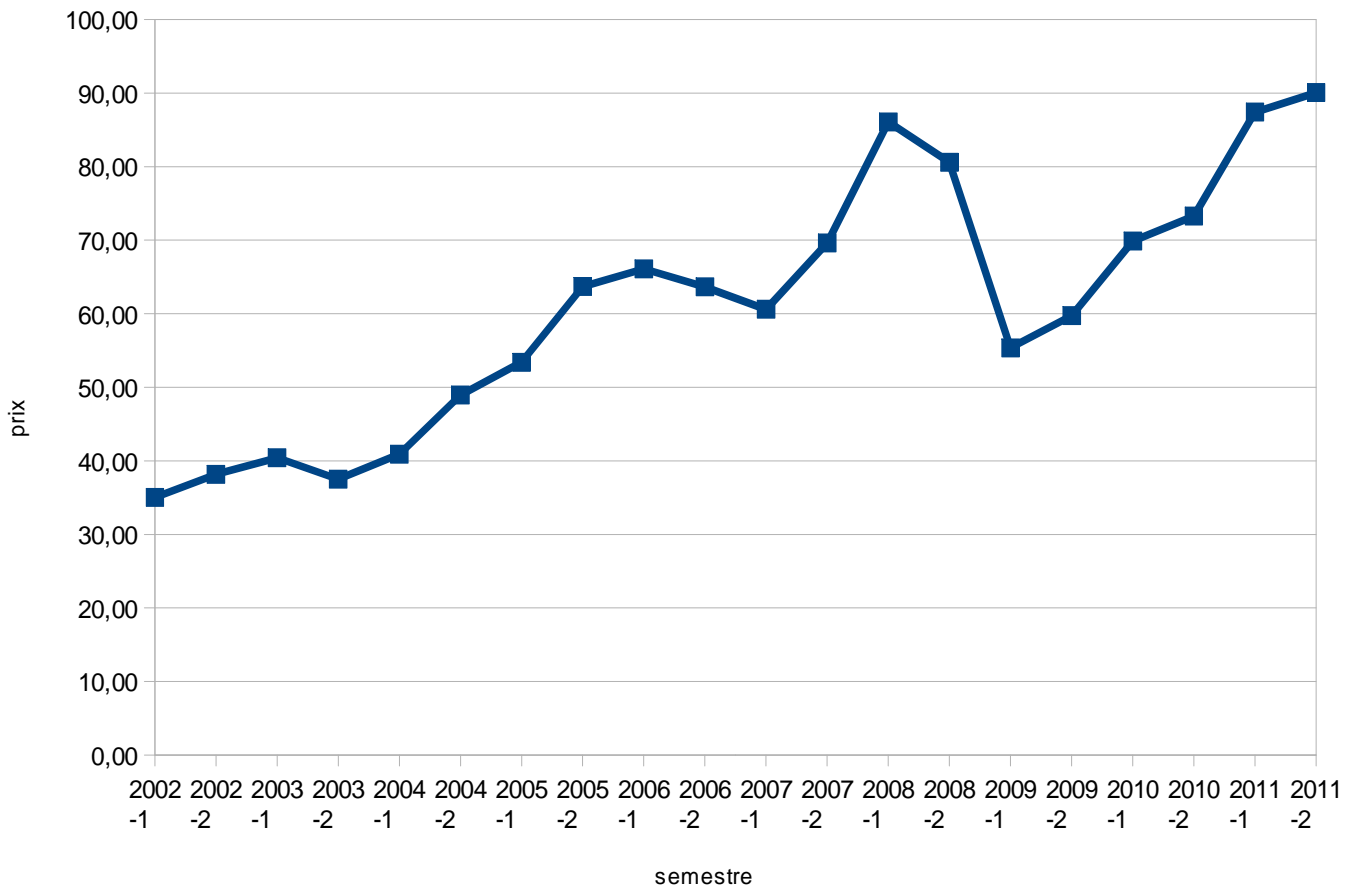
Un chauffe-eau solaire ou une isolation s'amortissent sur 30 ans. Une chaudière à gaz à condensation ou une chaudière à granulés de bois s'amortissent sur 15 ans.

Pour évaluer la rentabilité de ces investissements, il faut se baser sur des pronostics d'évolution des prix des énergies. Comment le faire sur des périodes aussi longues ?

Regardons au moins ce qui s'est passé récemment, avant même les vraies crises énergétiques qui s'annoncent. Voici quelques graphiques parlants.

Évolution du prix du fuel-oil domestique en Euros TTC courants (*) par litre Moyennes semestrielles observées pour livraisons de 2000 à 5000 litres

Source : http://www.developpement-durable.gouv.fr/energie/petrole/se_cons_fr.htm



Le prix a donc été multiplié par presque 3 en 10 ans !

Si nous comparons les évolutions des prix des différentes énergies (graphique page 3) : toutes ont beaucoup augmenté, sauf le solaire qui reste gratuit. Juste au dessus, le bois reste le plus économique malgré une augmentation récente rapide.

L'électricité et le propane restent les plus chères et continuent à monter.

La pente de l'évolution du prix de l'électricité, qui s'est assagie depuis 1983, repart à la hausse, et cela ne peut que s'amplifier en raison des investissements très importants requis très récemment par l'ASN pour augmenter la « sûreté » des centrales et des autres installations nucléaires.

Comme quoi **la rentabilité des investissements**, par exemple dans les chauffe-eau solaires ou dans l'isolation, doit se calculer en comparant avec ce que coûterait la poursuite de vos sources actuelles (par exemple gaz) mais avec des prix très supérieurs à ceux d'aujourd'hui.

Quant à l'énergie bois, même si on ne peut pas pronostiquer son prix relatif par rapport à d'autres sources, elle a l'avantage d'être locale. C'est une sécurité car sa disponibilité dépend peu des événements géopolitiques.

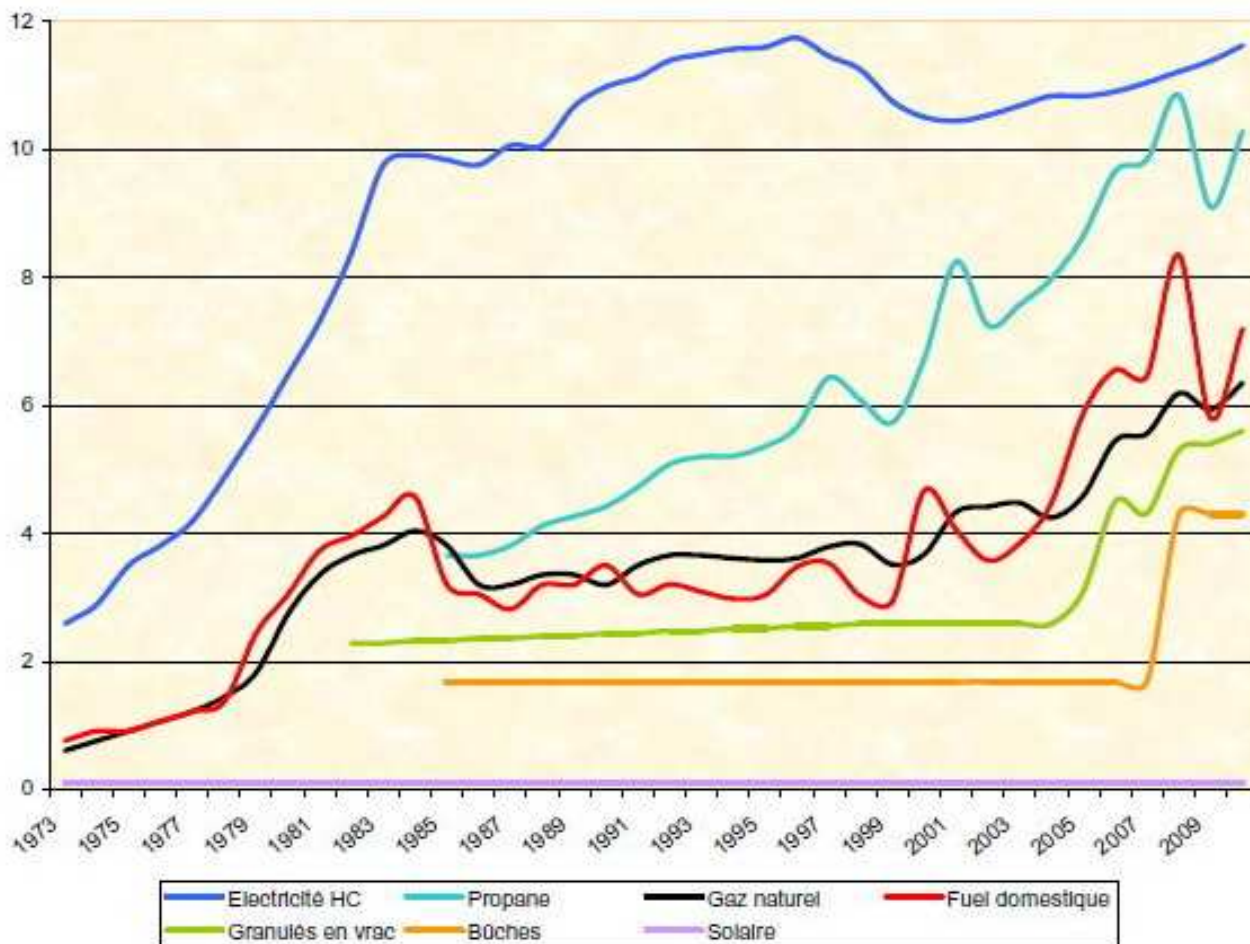
(*) Les prix exprimés en monnaie « courante » ne sont pas corrigés de l'inflation.

Prix des énergies pour l'utilisateur - secteur de l'habitat

1973 - 2010

En centimes d'€ TTC courants par kWh PCI (**)

Source : ADEME



(**) PCI = « pouvoir calorifique inférieur », c'est-à-dire la chaleur émise, sans compter la chaleur récupérable en condensant la vapeur d'eau due à une combustion. Si on la récupère (comme dans les chaudières à condensation) l'énergie totale disponible s'appelle le « pouvoir calorifique supérieur » (PCS)

Les membres du
Conseil
d'Administration
vous présentent
leurs meilleurs
vœux !

Scoop !

Isabelle Laroche a passé 5 ans à Défi Energies 17. Elle nous quittera fin janvier pour de nouvelles fonctions dans les services du Conseil Régional. Elle nous annonce vouloir continuer avec nous comme adhérente active ! Elle restera donc notre voisine et amie.

Nous la félicitons pour son dynamisme souriant et ses initiatives dans toutes ses missions à nos côtés, et nous lui souhaitons un plein succès dans sa nouvelle vie professionnelle.

Le recrutement de son remplaçant (ou sa remplaçante) est en cours.

Peau neuve pour HLM à La Rochelle

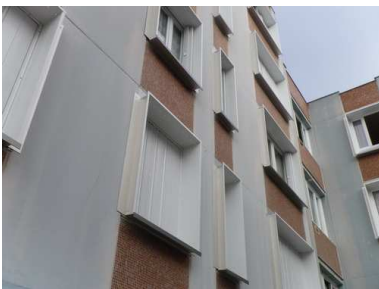
Yves Grosset-grange

Lutter contre la précarité énergétique est une obligation pour les bailleurs sociaux, s'ils veulent que les habitants puissent continuer à payer leurs loyers !

C'est pour éviter une croissance insoutenable des charges de chauffage que plusieurs sociétés HLM se sont lancées dans une réhabilitation thermique de leurs ensembles à La Rochelle.

Certes, les matériaux utilisés ne sont pas des plus écologiques, mais au moins les besoins en chauffage seront-ils très réduits grâce à ces travaux qui mettent les appartements au niveau de la RT 2012.

Les prêts bonifiés dont bénéficient des bailleur sociaux permettent d'espérer que l'amortissement des coûts de ces travaux sera totalement compensé par les économies réalisées.



Quoiqu'il en soit, si de tels chantiers ne se multiplient pas, il y aura bientôt beaucoup de problèmes pour les bailleurs ! (voir pages 2 et 3 l'évolution des coûts des énergies utilisées pour le chauffage)

Comme quoi, la réhabilitation



thermique des logements apporte plusieurs avantages : des **emplois non-délocalisables**, une réduction des importations de ressources énergétiques (économie et indépendance), et une sécurité pour les locataires... et les bailleurs !

Alors, à quand une grande politique pour les copropriétés privées ?

Une « voiture » électrique et ses utilisateurs

Didier Vignolles et sa femme sont propriétaires d'un véhicule électrique utilitaire, mais destiné à un usage privé, depuis le printemps dernier. Pas grand chose à voir avec une voiture actuelle, mais cela répond bien à leur besoin.

Leur pick-up SimplyCity est destiné à des trajets courts de proximité pour une utilisation de 5000 km / an,.

Aucun bruit, finies les queues à la station service et les vidanges, un coût de fonctionnement très bas (à peine 2 € pour 100 km !), un démarrage immédiat, voilà pour les avantages.

Mais il y a les contraintes. D'abord la très faible autonomie, 60 km, qui oblige à penser en permanence à où et quand faire la prochaine recharge des batteries. Cette recharge dure environ 5h. Par temps froid, il faut parfois ouvrir les vitres car le dégivrage du pare-brise est programmé pour ne fonctionner que par intermittence pour garder de la charge.

Il faut aussi penser tous les 10 jours à une opération simple mais obligatoire de maintenance de la batterie (les niveaux). « Le confort est rustique mais c'est très acceptable pour des petits trajets. », déclare Didier Vignolles.



Malgré le style de vie des propriétaires et à leur démarche écologique la vitesse limitée à 80 km/h est parfois une

gêne : lorsque la circulation est chargée, surtout sur la voie rapide Rochefort-La Rochelle. Cette vitesse est normale avec un moteur de 8 kW de puissance : la plupart des petites voitures thermiques donnent plus de 50 kW à la transmission.

Cet achat leur a coûté 13 000 € moins une aide de 6000 € (ADEME + Région Poitou-Charentes), et avec ses coûts de fonctionnement très réduits, c'est un véhicule vraiment économique sur la durée.

On peut rêver à plus d'autonomie et de vitesse, et il y a déjà des progrès importants sur ces points. Mais il faut bien se faire à l'idée que nous devons nous contenter à l'avenir de déplacements plus courts qu'aujourd'hui !



On ne peut pas faire plus simple sous le capot !